



La Lettre du Terrier

de janvier 2022

Le mot du Maire :

Chers concitoyennes, concitoyens, bonjour,

Après avoir pris la décision, avec la nouvelle équipe municipale, de la suppression du bulletin municipal comblé en partie par la construction d'un site internet en collaboration avec la CCPG (Communauté de Communes Parthenay Gâtine), il nous a semblé opportun de maintenir sous format papier une présentation des événements et travaux engagés depuis sa dernière édition.

En effet la situation sanitaire nous a malheureusement contraint à annuler toutes manifestations génératrices de lien social et d'échanges qui nous fait tant défaut ces derniers temps. Un certain nombre de nouveaux habitants nous ont rejoint depuis peu, sans pour autant avoir eu l'occasion de les accueillir et faire connaissance.

Cette lettre du Terrier, que nous reproduirons périodiquement, sera l'occasion de vous faire suivre les avancées des projets communaux en cours ou à venir. Notre souhait à tous serait, bien évidemment, la fin de cette situation inédite et au combien insupportable pour vous mais aussi pour chaque élu privé de contact avec la population, et ce, depuis les dernières élections.

Sur ces mots, je vous souhaite une bonne lecture, de pouvoir nous rencontrer le plus rapidement possible et bien entendu, une bonne et heureuse année 2022 avec des envies, des projets, pour vous mais aussi l'ensemble de vos proches et une excellente santé.

Depuis 3 ans, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

1. Bâtiments communaux :

➤ **Salle Polyvalente**

Nous avons fait renforcer une poutre maitresse de la charpente en mai 2019 par l'entreprise Sylvain ROUVREAU pour un coût de 2 734,51 €TTC

➤ **Logement N° 39 rue Jacques du Fouilloux**

À la suite des travaux de rénovations intérieur du logement, nous avons décidé de fixer le loyer à 420 euros en juillet 2019 et de le louer à Mme MASSE en septembre.

Nous avons fait refaire la toiture par l'entreprise de St Martin ABCR79 (Sébastien RIMBERT) en octobre 2019 pour un coût de 9 606,95 €TTC

➤ **Cimetière :**

Nous avons accepté le devis des Pompes Funèbres GAGNAIRE pour un montant de 3 072 euros TTC en janvier 2020, pour l'enlèvement des tombes temporaires échues et perpétuelles redonnées à la commune.

➤ **Création boîte à livres**

Nous avons installé fin 2020 une boîte à livres sous l'abri bus, meuble offert et peint par Sandra MARTIN 3^{ème} adjointe et après transformation bénévolement de ce meuble par un habitant.

Cette boîte à livre a bénéficié d'un don de livres par une habitante ayant déménagé hors de la commune.

Ces livres sont à votre disposition !



➤ **Logement N° 1 et 4 rue Pierre Rousseau**

À la suite du départ de notre locataire début février, nous avons envisagé des travaux de rénovation et nous nous sommes interrogés sur l'isolation et le mode de chauffage.

Nous avons estimé que les faibles loyers mettraient de nombreuses années pour couvrir les frais et après débat nous avons donc décidé de le mettre en vente auprès de 3 agences locales.

Nous avons accepté une proposition d'achat à 47 500 euros de la maison du N°1 rue Pierre Rousseau et la dépendance au N°4.

La signature de l'acte a eu lieu le 08 décembre 2021.

➤ **Réfection des toitures du local technique et du vestiaire du stade**

Nous avons confié en octobre 2020 la réfection des toitures local technique à l'entreprise FB Pouzet et Jean-Baptiste la somme de 13 370,64 euros TTC ainsi que celle du vestiaire du stade pour la somme de 3944,29 euros TTC. travaux se sont réalisés en avril 2021 et ont bénéficié du financement de 6143.45€ du plan de relance « Mille Chantiers » du Département.



du
pour
Ces

➤ **Changement chauffe-eau du stade**

Après la réunion de fin d'année du club de foot qui nous a confirmé la volonté de continuer pour l'année 2021-2022, il s'est avéré nécessaire de changer le chauffe-eau des vestiaires.

Nous avons donc fait réaliser ces travaux par les ETS GEOFFROY en septembre 2021 pour un montant de 799,46 € TTC

➤ **Installation de deux garde-corps et d'un portail pour l'accès à l'aire de jeux,**

Afin de répondre aux recommandations de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour l'activité Centre de Loisirs sur le site de notre école, nous avons fait installer fin 2020 deux garde-corps et un portail pour l'accès à l'aire de jeux par l'entreprise Métallerie André Petit pour un montant de 4430€ TTC dont :

- les garde-corps et pose : 1700.42 € TTC,
- Portail et pose : 2730.26 € TTC

Ce projet a bénéficié du financement de 1846.12€ du plan de relance « Mille chantiers » du Département.



➤ **Installation de deux mains-courantes au niveau des escaliers de la Mairie**

Afin de faciliter l'accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite nous avons fait installer fin 2020 deux mains-courantes au niveau des escaliers de la Mairie par l'entreprise Métallerie André Petit pour un montant de 777€ TTC



➤ **Devenir de notre école et ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) = Centre de loisirs**

Nous avons approuvé en septembre 2021 en concertation avec les communes de Reffannes, Vausseroux et Vautebis, que l'accueil de tous les élèves du RPI se ferait à compter du 1er septembre 2021 à l'école de Reffannes, ce qui entraîne la fermeture définitive de l'école de Saint Martin du Fouilloux à compter du 1er septembre 2021.

Le CSC (Centre Socioculturel) du Pays Ménigoutais avait mis en place un Centre de Loisirs pendant les vacances d'été en 2019 et 2020 sur ce site et nous sollicite pour y mettre en place cette activité de façon définitive pour les vacances scolaires et les mercredis.

Nous avons donc décidé d'étudier ce projet d'aménagement d'ALSH pour 70 enfants et avons :

-Visité le centre de loisirs de Saint Maixent l'École le 23 septembre 2021, établissement neuf en service depuis 2-3 ans, par notre commission et Patricia Pignon Directrice du CSC ainsi que 2 monitrices du centre de loisirs.

-envoyé un courrier au président de la CCPG avec l'appui du CSC, au vu de la compétence « petite enfance, enfance et jeunesse » afin de solliciter un soutien.

-sollicité un devis de changement des menuiseries de la façade du préau auprès de l'entreprise Sylvain ROUVREAU pour un montant de 17 947,37 € TTC

-fait une demande de subvention au titre du dispositif « CAP RELANCE 2021 » auprès du Département pour un montant maximum de 7 000 euros, le solde étant autofinancer par la commune

- sollicité l'avis du Service Départemental de Protection Incendie pour un plan d'aménagement fait par le CSC

- demandé des devis de différents mode de chauffage auprès des Ets Geoffroy, le chauffage actuel au gaz ne répondant pas aux normes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

➤ **Projet air de jeux :**

Afin de répondre aux souhaits des parents, nous avons comme projet durant ce mandat, la création un espace jeux pour petits et ados.

Nous avons créé une commission d'élus chargé de ce dossier et avons décidé de solliciter ID79 (Ingénierie Départemental), service créé par le Conseil Départemental pour accompagner les collectivités dans leurs projets.

Mme Aline GALLOU, chargée d'ingénierie territoriale à ID 79 est venu le 15 octobre prendre connaissance de nos souhaits et découvrir le site. Elle doit nous restituer une 1^{ère} ébauche le vendredi 28 janvier

➤ **Relais du Terrier, fin du crédit-bail :**

Madame YVETOT nous ayant informé courant 2020 de son souhait de rembourser le montant restant des loyers d'un montant de 6 600 euros ainsi que la levée d'option d'un montant de 10 000 euros du crédit-bail signé en 2011. Début 2021, l'acte de vente qui met fin au crédit-bail a été signé.

2. Voirie :

➤ **Abri bus à l'Hopiteau :**

Un abri bus a été installé en décembre 2019 afin de répondre à la demande des parents d'élèves du secteur. Il a été réalisé par le Maire et l'employé communal

➤ **Eclairage public :**

Nous avons validé la 2ème tranche des travaux de changement des lampes de l'éclairage en décembre 2020, pour un montant de 6 066,00 euros HT et avons bénéficié d'une subvention de 1876€ du Sieds.

➤ **Suppression du sens interdit - changement de circulation de la rue du Terrier et support à vélos :**

À la suite de notre décision du 17 juin 2020 de supprimer le sens unique nous avons décidé de faire exécuter ces travaux par notre employé communal et en novembre 2020 avons accepté le devis de 956.34€TTC de SES Nouvelle dont 222.96€ TTC pour les panneaux et potelets, 327.62€ TTC pour la peinture au sol, 123.84€ TTC pour des piquets de chantier et 281.93 € TTC pour le Support à vélos



➤ **Entretien des haies :**

Après étude de plusieurs offres et dans le cadre d'un contrat triennal, nous avons accepté celle de la SARL DESCHAMPS de 4 887 €TTC en septembre 2020

➤ **Réfection trottoir de la Salle Polyvalente :**

La société COLAS a rénové à sa charge en septembre 2021 le trottoir de la salle des fêtes qui présentait une dégradation anormale.

➤ **Entretien et embellissement du site du Terrier :**



Le site du Terrier est un site touristique communautaire, mais c'est notre agent technique qui se charge régulièrement de son entretien. Des ronces envahissant la haie longeant le parking du site, limitant la visibilité du site depuis la route, nous avons décidé en novembre 2020 de la nettoyer et de revoir son aménagement. Ces travaux ont été réalisés par notre agent technique aidé de notre 2^{ème} adjoint au printemps 2021, avec réalisation d'une clôture bois et semis d'une jachère fleurie. De plus nous envisageons de remplacer la longue vue qui est dégradée et inutilisable.

➤ **Aménagement de sécurité à l'Hopiteau :**

En 2020 et 2021 Nous avons étudié des travaux de sécurisation de l'Hopiteau pour répondre à l'inquiétude des riverains étant donné le nombre de véhicules traversant le hameau et surtout leur vitesse excessive. Ce projet s'est fait avec le Bureau d'Étude VRD-SIG de la CCPG.

Ce projet qui s'élève à 30776.32€ TTC a été confié en novembre 2020 à EUROVIA pour le lot n°1 travaux voirie et trottoir pour un montant de 26251.74€ TTC et à SIGNAM pour le lot n°2 signalisations pour un montant de 4524.58€ TTC. Ces travaux vont se réaliser au 1^{er} semestre de cette année.

Ce projet est financé à :

- 24% par l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) = 7453€
- 25% par le Conseil Départemental = 7588€
- 51% sur nos fonds propres = 15735.32€



3. Matériel et Equipements Informatiques :

➤ **Balayeuse :**

Afin de faciliter l'entretien des trottoirs nous avons acheté une balayeuse Stihl KGA 770 + batterie AP200 + chargeur rapide AL 300 pour un montant de 977,50 €TTC en mai 2019

➤ **Ordinateur mairie :**

L'unité centrale du secrétariat était sous Windows 7 et n'avait plus de mise à jour, nous avons donc acquis une nouvelle auprès de Face Informatique en mars 2020 pour un budget de 934,80 €TTC

➤ **Site internet de la commune :**

Le nouveau site internet de la commune est en ligne sur le site de la CCPG depuis octobre 2021 et y est hébergé gratuitement. En juin 2019 nous avons décidé de mettre fin au contrat de prestation avec Réseau des Communes qui hébergeait notre ancien site pour un coût de redevance annuel de 250€

➤ **Benne Communale :**

La benne actuelle usagée, n'étant plus homologuée (n'a pas de plaque d'immatriculation) et donc plus assurée, nous avons commandé une benne neuve Modèle GYRAX BM 60 (fabrication française) en octobre 2021 auprès des Ets Auriau pour un montant de 13200€ TTC et attendons sa livraison pour début 2022

4. Adhésions de la commune

En décembre 2019 nous avons décidé de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol au service commun Application du Droit des Sols de la CCPG.

Et nous avons adhéré :

-à la convention de service commun « Maintenance informatique de la Direction des Systèmes d'Information » de la CCPG pour la période 1er septembre 2020 au 1er septembre 2024.

-au FREDON DEUX-SÈVRES qui a pour objectif d'aider les communes et ses administrés pour lutter contre les organismes nuisibles couramment rencontrés, adhésion annuelle de 47.29€

5. Habitat menaçant ou en ruine

➤ **Maison en ruine à Chaussauvent, proposition d'acquérir pour l'euro symbolique**

La maison située sur la parcelle C488 au lieu-dit Chaussauvent est en train de s'effondrer et entraîne les toitures des maisons mitoyennes. Nous avons saisi le tribunal administratif de Poitiers dans le cadre de la procédure de péril imminent au mois de mai 2020 et un expert est intervenu pour constater.

Au vu du nombre de propriétaires (16 personnes) et de leur désengagement pour mettre en sécurité la maison, en octobre 2021 nous avons décidé d'acquérir pour l'euro symbolique les parcelles C169, C488, C489, C490 et C491 dans le but de les rétrocéder

➤ **Maison Badesco rue Saint Chartres**

A la suite du signalement du délabrement avancé de la maison Badesco située rue Saint Chartres par un voisin mitoyen, les propriétaires étant décédés depuis de nombreuses années et les enfants de ces derniers n'habitent pas le département, nous avons accepté un devis de 840€ TTC du cabinet de généalogie Andriveau situé à Poitiers en décembre 2021 afin de nous effectuer des recherches de généalogie et ainsi prendre contact avec les potentiels héritiers.

6. Recrutement :

➤ Secrétaire de Mairie :

Madame Sabine GUERIN occupant le poste de secrétaire de mairie en contrat à durée déterminée, contrat arrivant à son terme fin septembre 2019 et nous ayant émis son souhait de rester au poste actuel, nous l'avons recruté en contrat à durée indéterminée en tant qu'adjoint administratif principal de 2ème de classe, en catégorie C, à temps non complet 24/35, sur le poste de secrétaire de mairie.

➤ Agent recenseur :

Nous avons recruté Madame Estelle LACOSTE habitante de la commune du 4 janvier 2022 au 19 février 2022 pour occuper le poste d'agent recenseur, afin d'effectuer le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022 ainsi que la distribution et de la collecte des documents.

La Commune percevra une dotation de 476 € de l'État pour financer cette opération.



7. Le conseil municipal :

➤ Vos élus ;



Patrice BERGEON Maire



Alain GENDRY 1^{er} adjoint



Serge SAVIN 2^{ème} adjoint



Sandra MARTIN 3^{ème} adjoint



Aurélien DANO



Juan Maria DIAZ DE CERIO



Michèle DORET



David CAILLON



Philippe CAMOUSSEIGT



Marlène MARTINEAU



Marie PELTIER

➤ **Les commissions ;**

Commission budget	Patrice BERGEON, Alain GENDRY, Serge SAVIN, Sandra MARTIN, Marie PELTIER et Philippe CAMOUSSEIGT
Commission voirie	Patrice BERGEON, Aurélien DANO, Serge SAVIN, David CAILLON et Alain GENDRY
Commission bâtiments et logements	Patrice BERGEON, Michèle DORET Aurélien DANO, Serge SAVIN et Alain GENDRY
Commission communication	Patrice BERGEON, Alain GENDRY et Sandra MARTIN
Commission scolaire	Patrice BERGEON, Sandra MARTIN, Marlène MARTINEAU, Marie PELTIER et Michèle DORET
Commission sociale	Patrice BERGEON, Alain GENDRY, Sandra MARTIN, Serge SAVIN, Marlène MARTINEAU, Michèle DORET et Juan Maria DIAZ de CERIO
Commission ressources humaines	Patrice BERGEON, Alain GENDRY et Philippe CAMOUSSEIGT

➤ Participation à la CCPG (Communauté de Communes Parthenay Gâtine) :

Patrice BERGEON :

- membre titulaire du conseil communautaire, 4^{ème} Président
- Président de la commission « INCLUSION ENVIRONNEMENTALE AUX POLITIQUES PUBLIQUES »
- Vice-président de la commission « ASSAINISSEMENT ET CYCLE DE L'EAU »

Alain GENDRY :

- suppléant au conseil communautaire
- membre de la commission « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE
- membre de la commission « QUALITE DES EQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES, INNOVATION NUMERIQUE
- membre de la commission « RESSOURCES HUMAINES »

Serge SAVIN :

- membre de la commission « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL »
- membre de la commission « SOLIDARITE, SANTE ET PETITE ENFANCE »

Sandra Martin membre de la commission « ENFANCE ET SCOLAIRE »

Jean Marie DIAZ DE CERIO membre de la commission « SOLIDARITE, SANTE ET PETITE ENFANCE »

- Représentants de la commune au SIEDS : Alain GENDRY titulaire et Patrice BERGEON suppléant
- Délégué référent de la commune au SMEG : Alain GENDRY
- Correspondant Défense : Monsieur David CAILLON
- Délégué CNAS : Alain GENDRY

➤ PARTICIPATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

Patrice BERGEON :

- membre titulaire du comité syndical du :
 - SMC 79 (Syndicat Mixte à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine)
 - SMVT (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet)
 - PETR (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays de Gâtine
 - SMITED 79 (Syndicat Mixte de Traitement et d'Elimination des Déchets des Deux-Sèvres
 - Syndicat du Clain Aval
- membre suppléant :
 - Commission de suivi du site pour l'entreprise SUEZ à Amailloux
 - Commission de suivi de site pour l'entreprise TITANOBEL à Amailloux
- membre titulaire du conseil d'administration :
 - Centre SocioCulturel du Pays Ménigoutais
 - CPIE de Gâtine Poitevine à Coutières
 - UNITRI, centre de tri interdépartemental à Loublande

Alain GENDRY membre suppléant au

- SMVT (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet)
- Syndicat du Clain Aval